



# Compte rendu CHSCT de l'administration centrale

Réunion du 9 octobre 2019



Le CHSCT de l'administration centrale s'est réuni le 9 octobre 2019 sous la présidence de Laurence Venet-Lopez, adjointe au chef du service des ressources humaines.

La CFTC-MAE, membre de l'Alliance du Trèfle, était représentée par Annick Pinard.

Laurence Venet-Lopez présente Agnès Deville, qui a remplacé Marie-Claire Hamon à la tête du bureau d'action sanitaire et sociale (BASS).

## I. Approbation du PV du CHSCT AC du 12 juin 2019

Le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2019 est approuvé.

## II. Suites données à la réunion du CHSCT AC du 12 juin 2019

Agnès Deville présente les conclusions du CHSCT d'administration centrale du 12 juin 2019 et les suites données (voir document).

A la demande des organisations syndicales pour une meilleure sensibilisation des agents sur les accidents de trajet (affichage), Servane Gilliers Van Reysel, adjointe à la sous-directrice du développement professionnel et des relations sociales, indique que l'administration est prête à revoir le support avec la DICOM.

## III. Point sur le GT Programme de prévention 2019/2022

Agnès Deville indique qu'elle aurait aimé pouvoir tenir le GT avant le CHSCT-AC mais qu'il aura lieu a priori début novembre.

Le plan national de prévention (PNP) a été présenté le 7 octobre à la secrétaire générale, et diffusé aux membres du CHSCTM la veille.

Servane Gilliers Van Reysel indique qu'il a été demandé que ce programme national de prévention soit plus prescriptif que le précédent, avec une dimension plus marquée sur certains sujets : DUERP, cohérence DUERP et crédits CHSCT. La logique sera intégrée dans le programme de prévention pour l'administration centrale.

Des travaux sont envisagés sous la forme d'un groupe de travail qui s'isole pendant une journée, comme cela a été fait pour le programme ministériel, avec des sous-groupes selon les thèmes. Le programme de prévention 2019/2022 s'articulera autour de 4 thèmes :

- Déplacements en interne : intra-site (signalétique) voire inter-sites : co-construction
  - Adaptation des postes de travail dans les bureaux : l'animateur sera Mme Benoliel, médecin de prévention, qui élargit aux postures de travail.
  - Dispositif en cas d' intrusion: Hélène Callon (mission défense ) l'animera
  - Qualité de vie au travail et RPS : la construction sera plus longue, il va se nourrir du PNP
- Pour le télétravail, un travail spécifique est conduit.  
La DGAFP recommande la mise en place d'espaces de discussion (EDD). Le MAA va voir s'il est possible de le faire.  
Le prochain baromètre social (2020) fait l'objet d'un groupe de travail le 10 octobre.

Les organisations syndicales demandent comment sera constitué le groupe de travail. Agnès Deville indique qu'il sera fait appel au volontariat (appel à candidatures), avec réunion en sous-groupes et restitution au groupe de travail.

Les organisations syndicales reprochent une conception du télétravail trop rigide au MAA, qui fait que certains agents ne peuvent y avoir droit même habitant loin (même si cela leur avait été promis lors de l'entretien), d'où le manque d'attractivité des postes, et des agents qui veulent partir. Elles demandent de prévoir le télétravail ponctuel (canicule, grève...).

Laurence Venet-Lopez indique qu'une enquête qualitative sur le télétravail pour l'ensemble du MAA est en cours de dépouillement. Concernant le télétravail ponctuel, elle indique qu'un agent du SRH ne peut pas sortir les dossiers du bureau pour les travailler chez lui.

*L'Alliance du Trèfle, comme d'autres OS constate qu'avec la dématérialisation des documents et le nouveau VPN qui permet d'accéder au serveur, de plus en plus de tâches peuvent être ouvertes au télétravail.*

## IV. Dématérialisation et mentions portées sur les registres « Santé-sécurité au travail »

Agnès Deville rappelle que ce projet a déjà été présenté lors du précédent CHSCT-AC où la DGAL avait présenté le double registre : papier et dématérialisé (boîte fonctionnelle qui arrive à la MAG uniquement). Céline Raoulx, adjointe au chef de MAG de la DGAL, précise que la MAG fait un tri de ce qui doit remonter.

Agnès Deville indique que les directions d'administration centrale et le CGAAER ont mis ou vont mettre en place le système. Il manque le Cabinet.

Le registre est conçu par service, le registre papier existe en double et la dématérialisation totale est impossible car le registre est ouvert aux visiteurs (salles de réunion) qui n'ont pas forcément accès à intranet.

L'assistant de prévention est prévu dans la boucle, mais il n'y a pas d'assistant de prévention à la DGAL depuis deux ans.

## V. Point sur les travaux des sites parisiens de l'AC

### Chantiers en cours

Marc Rauhoff, sous-directeur de la logistique et du patrimoine, décrit l'avancement des travaux (voir le diaporama).

#### \*Barbet de Jouy

Le renouvellement des huisseries se poursuit. La fin de l'opération est prévue en novembre. Un modèle d'entrebâilleur a été trouvé pour permettre une plus grande ouverture et le maintien de la fenêtre ouverte. Les stores sont posés en décalé.

#### \* Varenne

Les travaux les plus bruyants sont achevés. La livraison du Bâtiment D est prévue fin janvier 2020 et le déménagement des agents du bâtiment E en avril-mai.

#### \* Hôtel de Villeroy

Le regroupement de l'ensemble du Cabinet a nécessité la création d'un sanitaire supplémentaire.

#### \*Lowendal

Rien de particulier si ce n'est que les travaux de l'Ambassade de l'Inde sont interrompus en raison de la faillite de la société et sont en attente de reprise.

#### \*Vaugirard

Quelques travaux ont été réalisés.

#### \* Salles

La sonorisation de la salle Trémouille est réalisée. Il en est de même pour la salle Sully.

*L'Alliance du Trèfle constate que la rénovation de la salle Sully conduit à réduire le passage derrière les tables, notamment si les chaises de l'extérieur sont occupées. Par ailleurs les prises électriques sur les tables ne sont pas alimentées.*

Marc Rauhauff reconnaît ces constats et indique que la solution passera par la réduction du rectangle, donc du nombre de personnes assises autour de la table. Concernant l'alimentation électrique, il manque actuellement des connecteurs qui vont être installés.

#### \* Toulouse

Les travaux du hall d'accueil seront terminés avant la fin de l'année.

#### \* Signalétique

La pose effective de la signalétique commencera le 12 novembre pour une durée de 3 semaines.

Concernant le projet immobilier global sur les implantations parisiennes du ministère, Marc Rauhoff apporte les précisions suivantes :

- le bail de Vaugirard court jusqu'à fin 2025,
- un projet immobilier est en discussion avec la secrétaire générale, avec plusieurs hypothèses,
- un retour vers les organisations syndicales sera fait avant la fin de l'année, après arbitrage de la secrétaire générale.

## Préparation des travaux du bâtiment E

Les travaux du bâtiment E consistent en une mise aux normes et une surélévation du bâtiment E et des bureaux du BIP.

Le déménagement des agents du bâtiment E (ainsi que d'autres agents que ceux actuellement dans le bâtiment E) vers Maine aura lieu en avril-mai 2020 et le début des travaux en mai 2020. La fin des travaux est prévue en décembre 2021.

La surélévation a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France. La couverture du passage piéton avant l'entrée est aussi prévue.

Le projet prévoit le réaménagement des bureaux (bureaux individuels et bureaux à plusieurs), un espace de convivialité climatisé à chaque étage, et des bulles de travail ou d'isolement (pour 2 ou 4 personnes) dans les circulations. Les locaux d'archivages seront sous contrôle d'accès.

Les travaux entraîneront la présence d'une grue dans la cour n°3, la neutralisation du parking Varenne avec renvoi vers le parking Barbet de Jouy (plus compliqué que dans l'autre sens car il y a moins de place à Barbet de Jouy), la neutralisation des cours n°3 et n°4 et le renvoi partiel du parking vélo de la cour n°3 vers la cour n°2.

Pour les travaux bruyants, il est prévu la libération des bureaux à proximité directe, et les travaux de démolition des sheds auront lieu pendant les congés du ministre (août 2020).

Seront également neutralisées, au moins pendant une partie de la période des travaux, les salles Gambetta, Trémouille, Sycomore, visio, Epicéa, Acacia, Olivier et les 5 nouvelles salles au sous-sol. Le MAA recherche des solutions : marchés de location, partenariat avec les ministères ou opérateurs environnant, mise en place de bulles de réunion (4-6) provisoires en galerie Sully.

La communication auprès des agents sera renforcée ainsi que la diffusion d'informations en lien avec la DICOM.

Les organisations syndicales se réjouissent de la présence d'espaces de convivialité dans le projet et demandent pourquoi il n'y en a pas eu dans le bâtiment D. Marc Rauhoff indique que le bâtiment D est ancien et qu'un espace de convivialité climatisé est prévu au 5ème étage. Il sera possible de visiter le bâtiment D quand il sera terminé. Il ajoute que le choix des espaces de convivialité relève de la volonté de la secrétaire générale.

Concernant les autres sites, 30 postes supplémentaires vont être créés par les surélévations. La MAA souhaite se débarrasser de Vaugirard à terme car c'est le seul bâtiment loué et veut conserver Maine.

Sur le parking à vélo de Vaugirard, le parking est financé par France Mutualiste, et est occupé aux 2/3 par France Mutualiste. Le MAA essaie de discuter avec le propriétaire pour un 2ème parking spécifique au MAA, mais c'est compliqué. L'éclairage de la zone et de l'accès au parking est prévu.

Le nombre de m2 par agent diminue (demande à tous les ministères pour passer de 12 à 10 m2) et ce paramètre devra être pris en compte dans le nouveau SPSI. Marc Rauhoff estime à 70 % le nombre de bureaux occupés en permanence. Il faut explorer des pistes de travail. Après le diagnostic en cours, il y aura mise en perspective de propositions.

La secrétaire du CHSCT demande quelles sont les consignes à observer si un incendie se déclare à proximité d'un site du MAA (un incendie s'est déclaré à proximité de Maine, et les pompiers ont demandé d'évacuer le bâtiment).

Marc Rauhoff indique qu'il n'y a pas d'urgence dans ce cas et qu'il faut privilégier l'évacuation douce sans appuyer sur le bouton d'alarme.

## **VI. Point sur l'enquête nationale sur la formation aux gestes de premiers secours (application de la circulaire PM du 2 octobre 2018)**

Emmanuelle Clavert, chargée de mission au bureau FORMCO, rappelle que la circulaire du 2 octobre 2018 demande que 80 % des agents soient formés aux actions de premier secours en suivant une des formations suivantes :

- sensibilisation aux gestes qui sauvent - GQS- (2 h)
- prévention et secours civique de niveau 1 -PSC1- (7h)
- sauveteur secouriste du travail -SST-(14h)

Elle présente l'enquête lancée le 18 mars 2019, avec relance le 8 avril et clôture le 12 avril (voir le diaporama).

244 agents sont formés en administration centrale (soit 12%) (5 488 au niveau national soit 18 % d'agents formés). La répartition des formations est la suivante : 48 % SST, 23 % GQS, 29 % PSC1.

La communication sur les formations est diffusée via intranet et messagerie.

Le planning 2019-2020 des formations GQS prévoit 12 sessions de 2 h sur 6 jours en 2019 et 12 sessions de 2h sur 6 jours en 2020. Les formatrices sont les 2 infirmières. La formation est limitée par la disponibilité des salles. Les formations sont presque complètes, voire complètes. En dehors des infirmières, il faut une habilitation du ministère de l'intérieur et une 3ème formatrice est en cours d'habilitation. Attention aux gens inscrits qui ne viennent pas.

Concernant le recyclage pour la formation SST qui doit être fait dans les deux ans, Emmanuelle Clavert précise que si on dépasse le délai, on n'est plus certifié, mais qu'on le redevient dès qu'on suit la formation de recyclage.

Un retour de la DGAFP est attendu sur l'atteinte des objectifs (80 % des agents formés en 2021), et la piste de l'interministériel est explorée pour réaliser ces formations.

## **VII. Point sur la formation des membres du CHSCT-AC**

Agnès Deville rappelle qu'il s'agit d'une formation de droit, prévue dans le décret 82-453, de 5 jours dont 3 jours à l'initiative de l'administration (2 jours les 7 et 8 novembre 2019 et 1 jour d'approfondissement prévu au 1<sup>er</sup> semestre 2020) et 2 jours à l'initiative des agents.

Elle invite à battre le rappel pour que les agents s'inscrivent (il faut 6 personnes au minimum).

## VIII. Questions diverses

### **\*Problèmes informatiques**

Laurence Venet-Lopez indique que tout le monde est concerné par des dysfonctionnements, la question a été envoyée au service de la modernisation.

Les organisations syndicales insistent sur le besoin des agents d'une informatique qui fonctionne, notamment en période de réforme, et demandent d'objectiver par des indicateurs les dysfonctionnements (2 heures perdues par agent et par semaine correspondent à un nombre important d'ETP par an).

### **\*Statistiques horaires d'envoi des courriels**

Servane Gilliers Van Reysel considère qu'il s'agit d'une problématique qui s'intègre dans la qualité de vie au travail (QVT), à intégrer dans les programmes de prévention au niveau central et ministériel (axe 4). Elle constate que la charte des temps ne fonctionne pas, et s'interroge sur l'outil. Il faut un travail en profondeur sur les mentalités.

### **\*Grève à partir du 5 décembre dans les transports**

Servane Gilliers Van Reysel indique que le mode opératoire sera le même que pour la journée du 13 septembre. Elle n'a pas d'information sur la poursuite du mouvement au-delà du 5 décembre. Elle annonce un groupe de travail « canicule » ou « événement exceptionnel » le 7 novembre.

### **\*Prélèvements des jours de carence représentant des sommes importantes**

Laurence Venet-Lopez indique que le bureau des rémunérations traite la paie au fur et à mesure du retour des structures. Il faut revoir l'organisation avec les MAG pour des remontées plus régulières permettant d'étaler les prélèvements, d'autant que RenoïRH ne permet plus de les intégrer (jours de carence mais aussi jours de grève).

### **\*Conseiller de prévention**

Laurence Venet-Lopez indique que le poste sera publié dans les prochains jours.

### **\*Annonces de délocalisation ou de réorganisation anxiogènes pour les agents**

Laurence Venet-Lopez indique que ces réflexions interviennent dans le cadre de la circulaire du 5 juin et qu'il n'y a pas d'arbitrage. Les élus du CHSCT seront associés dès connaissance des arbitrages. Elle annonce que le CHSCTM se verra confier une expertise fine sur le suivi du Brexit.

**Les prochaines réunions du CHSCT-AC auront lieu les 18 mars, 11 juin et 13 octobre 2020.**